

Société anonyme  
Éts Franz COLRUYT  
Edingensesteenweg 196, 1500 HAL  
TVA BE 0400.378.485, RPM Bruxelles

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DU 30 SEPTEMBRE 2020**

L'an 2020, le 30 septembre, au siège social à Hal, l'Assemblée générale des actionnaires de la société s'est réunie en présence d'Ernst & Young, commissaire, représenté par Monsieur Daniël Wuyts, et en présence des administrateurs suivants :

Jef Colruyt, François Gillet, Korys Business Services I SA, ayant pour représentante permanente Madame Hilde Cerstelotte, Korys Business Services II, ayant pour représentant permanent Frans Colruyt, Korys Business Services III, ayant pour représentant permanent Wim Colruyt, Korys SA, ayant pour représentant permanent Dries Colpaert, ADL SC, ayant pour représentante permanente Madame Astrid De Lathauwer, 7 Capital SRL, ayant pour représentante permanente Madame Chantal Devrieze, et Fast Forward Service SRL, ayant pour représentante permanente Madame Rika Coppens.

Comme le veut la tradition, un petit film d'introduction reprenant les principaux temps forts de l'exercice écoulé 2019/20 est présenté.

La séance est ouverte à 16 heures, sous la présidence de Monsieur Jef Colruyt. Monsieur le Président invite Monsieur Kris Castelein à remplir la fonction de secrétaire.

L'Assemblée désigne en qualité de scrutateurs : Messieurs Duyck et Blondiau. L'Assemblée accepte cette désignation à l'unanimité.

Le Président dépose sur le bureau :

le registre des actionnaires (les actions enregistrées nominativement dans le registre des actionnaires),

ainsi que les justificatifs de la convocation à cette Assemblée générale :

- un exemplaire des lettres de convocation qui ont été envoyées nominativement aux actionnaires, au commissaire et aux administrateurs à la date du 26 août 2019.
- les extraits des journaux dans lesquels la convocation à l'Assemblée générale a été publiée, à savoir :
  - o De Standaard du 28 août 2020
  - o La Libre Belgique du 28 août 2020
  - o et le Moniteur belge du 28 août 2020

Le Président demande aux personnes présentes de signer la liste des actionnaires. Après signature, il est constaté que 1.250 actionnaires détenant ensemble 109.739.159 actions sont présents ou représentés. L'Assemblée générale décide qu'elle peut délibérer valablement des points à l'ordre du jour.

Il est également constaté que les personnes suivantes souhaitent assister à l'Assemblée :

- des journalistes
- des membres du personnel de Colruyt Group.

Il est demandé aux actionnaires présents si ces personnes sont autorisées à assister à l'Assemblée. L'Assemblée accorde cette autorisation à l'unanimité des voix.

Monsieur le Président déclare que les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour de la présente Assemblée :

### **1. Rapports annuels du Conseil d'administration.**

À titre informatif, les rapports du commissaire et le rapport du conseil d'entreprise. Ceci tant pour les comptes annuels de la SA Éts Fr. Colruyt que pour les comptes annuels consolidés de Colruyt Group.

Proposition de décision : approbation des rapports du Conseil d'administration.

### **2. Rapport de rémunération pour l'exercice 2019-2020.**

Proposition de décision : approbation du rapport de rémunération 2019-2020.

### **3. a. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 mars 2020.**

Proposition de décision : approbation des comptes annuels de la société.

### **b. Approbation des comptes annuels consolidés de Colruyt Group arrêtés au 31 mars 2020.**

Proposition de décision : approbation des comptes annuels consolidés de Colruyt Group.

### **4. Distribution du dividende.**

Décision de distribuer un dividende brut de 1,35 EUR par action contre remise du coupon n° 10, mis en paiement le 6 octobre 2020.

Proposition de décision : approbation de ce dividende.

### **5. Approbation de la répartition bénéficiaire.**

Proposition de décision : approbation de la répartition bénéficiaire telle qu'elle sera présentée en conséquence à l'Assemblée générale.

**6. Renouvellement du mandat d'administrateur.**

Proposition de décision : approbation du renouvellement du mandat de la SA Korys, ayant pour représentant permanent M. Dries Colpaert.

**7. Décharge aux administrateurs.**

Proposition de décision : donner décharge aux administrateurs.

**8. Décharge au commissaire.**

Proposition de décision : donner décharge au commissaire.

**9. Tour de table.**

L'ordre du jour, le rapport annuel du Conseil d'administration et le rapport du commissaire ont été mis à la disposition des actionnaires présents durant la réunion. Ces documents étaient également disponibles préalablement sur le site web de la société [www.colruytgroup.com](http://www.colruytgroup.com) sous Investisseurs/Informations destinées aux actionnaires.

## **DÉLIBÉRATION ET CONCLUSIONS**

Avant de développer l'ordre du jour, le Président, Jef Colruyt, le COO Retail, Marc Hofman, et le CFO, Stefaan Vandamme, commentent les activités de Colruyt Group et les comptes annuels consolidés de l'exercice 2019/20. Ils concluent par un bref commentaire des prévisions financières pour l'exercice 2020/21.

Ensuite, les actionnaires présents ont la possibilité de poser des questions ou de formuler des remarques. Les actionnaires se renseignent quant à plusieurs sujets liés au business, tels que la stratégie de prix et la perception en la matière, l'impact de la pandémie de COVID-19, l'évolution des activités en ligne, les investissements dans l'énergie durable et quelques thèmes techniques relatifs aux normes IFRS.

Le Conseil d'administration tiendra compte des remarques des actionnaires lors de ses prochaines réunions.

À l'issue de l'Assemblée, l'Allocution du Président pourra être consultée sur le site web de la société [www.colruytgroup.com](http://www.colruytgroup.com) sous Investisseurs/Informations destinées aux actionnaires.

Après ce tour de table, l'Assemblée générale poursuit le développement de l'ordre du jour.

### **1. Rapport annuel du Conseil d'administration et rapport du commissaire**

L'Assemblée autorise le Président à ne pas lire à haute voix le rapport annuel du Conseil d'administration ni le rapport du commissaire.

Le Président lit le rapport du Conseil d'entreprise du 21 septembre 2020 afin de confirmer que les informations financières y ont bien été détaillées.

Les rapports annuels du Conseil d'administration, portant aussi bien sur les comptes annuels de la société que sur les comptes annuels consolidés du groupe, sont approuvés, avec

- 109.683.138 voix pour
- 15.824 voix contre
- 40.197 abstentions.

### **2. Approbation du rapport de rémunération 2018/2019**

Madame Astrid De Lathouwer, présidente du Comité de rémunération, commente les points essentiels du rapport de rémunération 2019/2020 qui figure dans le rapport annuel 2019/2020 de Colruyt Group (p. 207-211).

L'Assemblée approuve le rapport de rémunération 2019-2020, avec

- 88.781.948 voix pour

- 20.012.375 voix contre
- 944.836 abstentions.

### **3. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2019/2020**

a) Approbation des comptes annuels des Éts Franz Colruyt.

L'Assemblée approuve les comptes annuels de la SA Éts Franz Colruyt de l'exercice 2019/2020, avec

- 109.698.962 voix pour
- 0 voix contre
- 40.197 abstentions.

b) Approbation des comptes annuels consolidés de Colruyt Group.

L'Assemblée approuve les comptes annuels consolidés de Colruyt Group de l'exercice 2019/2020, avec

- 109.698.962 voix pour
- 0 voix contre
- 40.197 abstentions.

### **4. Distribution du dividende**

Monsieur le Président demande l'approbation de la décision de distribuer un dividende brut de 1,35 EUR par action contre remise du coupon n° 10, avec mise en paiement le 6 octobre 2020.

L'Assemblée approuve le dividende brut, avec

- 109.715.518 voix pour
- 0 voix contre
- 23.641 abstentions.

## 5. Répartition bénéficiaire de la SA Éts Franz Colruyt

Le Conseil d'administration propose de répartir le bénéfice comme suit :

\* BÉNÉFICE À RÉPARTIR : **1.420.121.949,20 EUR**

\* RÉPARTITION BÉNÉFICIAIRE :

ADDITION À LA RÉSERVE LÉGALE :	+ 1.594.286,62 EUR
ADDITION À LA RÉSERVE DISPONIBLE :	+ 119.888.213,03 EUR
DISTRIBUTION DU DIVIDENDE :	+ 182.794.446,07 EUR
PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES EXERCICE 2019/2020 :	+ 5.952.818,85 EUR
BÉNÉFICE À REPORTER :	+ 1.109.892.184,63 EUR
<b>TOTAL :</b>	<b>+ 1.420.121.949,20 EUR</b>

\* RÉMUNÉRATION DU CAPITAL :

Coupon 10

135.632.720 actions x 1,35 EUR =

+ 183.104.171,99 EUR

Dividende reporté de l'exercice précédent (\*):

- 309.725,92 EUR

182.794.446,07 EUR

(\*) Les dividendes transférés concernent les dividendes de l'exercice précédent sur les actions destinées à la participation aux bénéfices que la SA Éts Fr. Colruyt n'a pas distribués. Ce montant est transféré à cet exercice.

\* BASE DE CALCUL :

143.552.090 actions au 31 mars 2019  
- 5.500.000 actions propres détruites  
+ 380.498 actions lors de l'augmentation du capital réservée au personnel le 19 décembre 2019  
- 2.799.868 actions propres au 12 juin 2020  
= 135.632.720 actions de participation aux bénéfices

L'affectation à la « participation aux bénéfices » porte sur des bénéfices attribués aux travailleurs occupés en Belgique de la société et des sociétés appartenant à Colruyt Group, dans le cadre de la loi du 22 mai 2001 relative à la participation des travailleurs au capital des sociétés et à l'établissement d'une prime bénéficiaire pour les travailleurs. Cette participation aux bénéfices sera versée en espèces.

L'Assemblée générale décide d'approuver la répartition bénéficiaire proposée, avec

- 109.715.518 voix pour

- 0 voix contre

- 23.641 abstentions.

## 6. Renouvellement du mandat d'administrateur

Monsieur le Président propose de renouveler le mandat d'administrateur de la SA Korys (numéro d'entreprise : 0844.198.918), dont le siège social est établi à 1500 Hal, Villalaan 96, RPM Bruxelles, ayant pour représentant permanent Monsieur Dries Colpaert, pour une période de 4 ans, jusqu'à l'Assemblée générale en 2024.

L'Assemblée générale approuve le renouvellement du mandat de la SA Korys, avec

- 100.260.159 voix pour
- 9.454.995 voix contre
- 24.005 abstentions.

#### **7. Décharge aux administrateurs**

Monsieur le Président demande de donner décharge aux administrateurs pour leurs activités durant l'exercice 2019/2020 clôturé au 31 mars 2020.

L'Assemblée générale donne décharge aux administrateurs, avec

- 109.424.521 voix pour
- 191.217 voix contre
- 123.421 abstentions.

#### **8. Décharge au commissaire**

Monsieur le Président demande de donner décharge au commissaire pour son mandat durant l'exercice 2019/2020 clôturé au 31 mars 2020.

L'Assemblée générale donne décharge au commissaire, avec

- 109.045.137 voix pour
- 183.564 voix contre
- 510.458 abstentions.

#### **9. Tour de table**

Étant donné qu'aucun autre point n'est mis en délibération, il est procédé à la lecture du procès-verbal de la présente Assemblée. Le Président propose de l'approuver.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale est approuvé

- à l'unanimité des voix.

Le procès-verbal et le résultat du vote sont signés par le Président, le secrétaire, les scrutateurs, les administrateurs, le commissaire et les actionnaires qui le souhaitent.

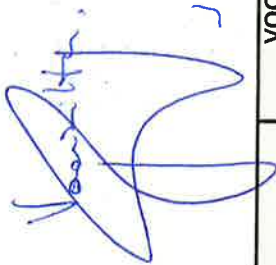
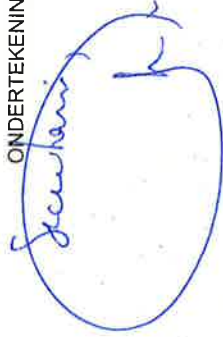

**Etn. Fr. Colruyt N.V.**

**Algemene Vergadering van 30 september 2020**

**Assemblée Générale du 30 septembre 2020**

Overzicht stemming / Aperçu des votes :

ONDERTEKENINGSPAGINA PROCES VERBAAL AV 25/09/2019 - resultaat stemming

! Noemer is exclusief onthoudingen

	VOOR pour	TEGEN contre	ONTHOUDING abstentions	TOTAAL Totale	% voor % pour	
AGENDAPUNT 1 - jaarverslag RvB - rapport annuel du Conseil d'administration	109.683.138	15.824	40.197	109.739.159	99,99%	eenparigheid
AGENDAPUNT 2 - remuneratiecomité - rapport de rémunération	88.781.948	20.012.375	944.836	109.739.159	81,61%	eenparigheid
AGENDAPUNT 3 a - enk. jaarrekening - comptes annuels arrêtés	109.698.962	0	40.197	109.739.159	100,00%	eenparigheid
AGENDAPUNT 3 b - gecon. Jaarrekening - comptes annuels consolidés	109.698.962	0	40.197	109.739.159	100,00%	eenparigheid
AGENDAPUNT 4 - dividend - dividende	109.715.518	0	23.641	109.739.159	100,00%	eenparigheid
AGENDAPUNT 5 - winstverdeling - répartition bénéficiaire	109.715.518	0	23.641	109.739.159	100,00%	eenparigheid
AGENDAPUNT 6 - Herbenoeming bestuurder - Renouvellement du mandat d'administrateur	100.260.159	9.454.995	24.005	109.739.159	91,38%	eenparigheid
AGENDAPUNT 7 - Kwijting bestuurders - Décharge aux administrateurs	109.424.521	191.217	123.421	109.739.159	99,83%	eenparigheid
AGENDAPUNT 8 - Kwijting commissaris - Décharge au commissaire	109.045.137	183.564	510.458	109.739.159	99,83%	eenparigheid
AGENDAPUNT - VERSLAG vrijstelling voorlezing procès-verbaal - exemption de relire le procès-verbal	109.739.159	0	0	109.739.159	100,00%	eenparigheid
AGENDAPUNT - goedkeuring verslag algemene vergadering - approbation procès-verbal de l'Assemblée	109.739.159	0	0	109.739.159	100,00%	eenparigheid

Te tekenen door : Voorzitter, secretaris, aanwezige bestuurders, commissaris, stemopnemers en aandeelhouders die dit wensen,

Bestuurders,  
Stemopnemers,  
Mr. Blomstein Luc Duck

controle:  
109.739.159